

*COMMUNIQUÉ DE PRESSE*

## LES VIGNERONS ET MAISONS DE CHAMPAGNE S'ORGANISENT FACE AU COVID-19

Devant la gravité de la situation sanitaire, et en lien avec l'autorité préfectorale, les Vignerons et Maisons de Champagne contribuent à l'effort de guerre en poursuivant les deux objectifs assignés par le gouvernement : l'éradication du virus en limitant drastiquement les flux et la poursuite de l'activité économique lorsqu'elle est indispensable et compatible avec le respect des mesures « barrière ».

En particulier, les travaux de la vigne en cette période végétative cruciale se poursuivent, ainsi que les opérations de tirage en caves. Ces deux activités ont été identifiées comme indispensables à la sécurisation de la prochaine vendange sans laquelle il n'y aurait évidemment aucune perspective de reprise.

D'autres activités seront maintenues, selon l'appréciation des vignerons et maisons, dès lors que les mesures « barrière » peuvent être rigoureusement respectées. Toute évolution de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales est susceptible d'entraîner des modifications. L'accueil du public dans les circuits de visite et les lieux de réception est interrompu.

L'ensemble de la filière Champagne mettra en œuvre les mesures de soutien aux entreprises décidées par le gouvernement pour traverser la crise. En particulier, le soutien des banques devra permettre d'assurer le paiement aux partenaires vignerons de l'échéance raisins du 5 juin. De la même manière, les dispositifs d'accompagnement des salariés seront actionnés. La filière Champagne devra aussi réfléchir, en concertation et en responsabilité avec les représentants des organisations syndicales représentatives, à une adaptation temporaire des dispositifs conventionnels applicables à la Champagne afin de permettre la gestion de cette situation sociale inédite et exceptionnelle sans impacter les finances publiques.

Les Vignerons et Maisons de Champagne demeurent en contact permanent des autorités et de leurs ressortissants pour prendre toutes les dispositions de nature à préserver la filière et, le moment venu, à accompagner la reprise. Les Vignerons et Maisons de Champagne expriment leurs plus vifs remerciements et encouragements au personnel médical et aux fonctionnaires mobilisés dans cette lutte.

Epernay, le 18 mars 2020

**Contacts Presse :**

Comité Champagne : Thibaut Le Mailloux – 06 82 16 28 48 - [communication@champagne.fr](mailto:communication@champagne.fr)

Union des Maisons de Champagne : David Chatillon - 06 16 12 34 28 - [dchatillon@umc.fr](mailto:dchatillon@umc.fr)

Syndicat Général des Vignerons de la Champagne : Léa Holmes - 06 01 40 14 36 - [lholmes@sgv-champagne.fr](mailto:lholmes@sgv-champagne.fr)